



Racing Festival 2, 3 & 4/10/2009

CONTRAT D'EMPLACEMENT D'UN STAND

- 1) Le montage de votre stand pourra débuter le jeudi 1e octobre 2009 dès 10h00 et devra se faire impérativement avant la première course du samedi 3 octobre, soit avant 10h00. L'exploitation sera permise du 2 au 4 octobre 2009.
- 2) L'organisateur décline toute responsabilité de toute espèce quant aux accidents et/ou incidents pouvant survenir à vous-même, à un membre de votre personnel, ainsi qu'au matériel exposé.
- 3) La présence d'un extincteur en état de fonctionnement est obligatoire dans le stand.
- 4) Aucun appareil de chauffage ne pourra être à combustion.
- 5) **AUCUN** débit de boissons/nourritures n'est autorisé.
- 6) Le raccordement électrique doit être effectué auprès de la société agréée par l'organisateur.
- 7) L'emplacement loué doit être rendu libre et propre à la fin de la manifestation.
- 8) La somme totale + 21 % de TVA représentant la location de l'emplacement sera versée avant l'épreuve au plus tard le 25 septembre 2009 au compte **ING 340-1503354-86** de **Race and Rally Organisation**. A cette date, en cas de non paiement, l'emplacement sera révoqué
- 9) Le concessionnaire est tenu de veiller personnellement à la sécurité des consommateurs aux abords de l'emplacement désigné. Il engage sa responsabilité exclusive quant à ceci.
- 10) De plus, le preneur déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et s'engage à les suivre scrupuleusement.

Pour accord, le/...../.....

Signature :



Race & Rally Organisation
 Rue Jules Feller 1
 4800 ENSIVAL
 Tel : +32 (0)87/79.50.03
 Fax : +32 (0)87/47.49.87
 E-mail : emilie.max@race-rally.be
 Web : www.race-rally.be



ORDER FORM / BON DE COMMANDE

NAME/NOM :
 Surname/Prénom :
 Firm/Société :
 VAT n°/ n°TVA :
 Address/Adresse :
 Zip code/Code postal : Town/Ville :
 Tel : Fax :
 e-mail :@.....

Merchandising

Stand space / Emplacement de stand
55 €/meter-mètre façade + VAT (TVA)

Minimum 3 meters / mètres

The communal tax of 35 € per meter frontage - imposed by the city of Stavelot - included /
 La taxe communale de 35 € par mètre façade - imposée par la ville de Stavelot - incluse.

I wish to book / Je désire réserver

..... x 55 € €
+ VAT / TVA (21%) €
TOTAL€

This sum will be paid before the event by the 25th Spetember 2009 at the latest to the **Race & Rally Organisation** account : **ING 340-1503354-86**. If this sum is not on the account on this date the reservation will be cancelled.

Cette somme sera versée avant l'épreuve, au plus tard le 25 septembre 2009 au compte **ING 340-1503354-86** de **Race & Rally Organisation**. A cette date, en cas de non paiement, la réservation sera annulée.

A COPY WILL BE SENT TO / UNE COPIE EST A RETOURNER A :

Race & Rally Organisation asbl
 Rue Jules Feller 1
 BE-4800 ENSIVAL
 ING : 340-1503354-86
 TVA : BE 456 463 588
 The other copy is for you /
 L'autre copie vous est destinée

Date :/...../.....	Sign & seal / Signature et cachet :
------------------------------------	--